

Réf: Dossier 223989

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRENNBAT BTP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 0379, Ilot 29

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Fév 2023 reçus par Me COULIBALY D. Benoit, NOTAIRE, et enregistrés à ABOBO le 30 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRENNBAT BTP »

Objet : Vente de matériels de construction ; Réalisation de bâtiment ; travaux publics ; Electricité bâtiment; Rénovation de bâtiments ; Gestion immobilière ; Divers.

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou société ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ; Et plus généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 0379, Ilot 29

Dirigeant(s) Mme KAMATE MASSO BEATRICE
(COGÉRANT), Mme NENA BOUH MARIE-JEANNE
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04114 du 13/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51795/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

